

Rédaction des affiliations dans les publications des chercheurs des unités du CNRS ou associées.

La production scientifique française est sous-évaluée dans les classements internationaux du fait de la complexité du système national et de l'absence de libellé unique des structures de recherche. La première université française dans le classement de Shanghai, l'université Paris 6, apparaît en 2005 seulement en 46^{ème} position mondiale ! Le CNRS et les autres EPST se trouvent dans une situation particulière, du fait d'un schéma complexe d'associations des unités qui est spécifique à la France. Ainsi l'on confond souvent, par exemple, le CNRS avec une agence de moyens comme la NSF, qui n'aurait pas sa place dans le classement. Dans un souci d'efficacité, le CNRS est prêt à sacrifier un peu sa visibilité au profit des Universités et Grandes Ecoles, afin de se rapprocher du modèle anglo-saxon.

Proposition CNRS d'un modèle d'écriture d'adresse d'auteur dans une publication

Traditionnellement, les revues scientifiques donnent les adresses postales des auteurs comme un moyen de communication entre scientifiques (même si le courrier électronique est maintenant plus utilisé). Leur utilisation bibliométrique n'est en fait qu'un usage dérivé, presque un détournement. De plus, beaucoup de revues imposent une limitation du nombre de caractères, repoussant les « acknowledgments » et informations administratives à la fin de l'article ; les adresses des manuscrits sont souvent modifiées d'autorité lors de la publication. Il faut donc un schéma très concis, sinon il sera tronqué. Voici le schéma recommandé par le CNRS :

Nom de l'auteur et Prénom (*)

(*) **[Nom labo] ; [Université/École] , [CNRS et autres organismes] ; [Adresse postale].**

[Nom, prénom] ou [Nom, initiales] ou [Initiales, Nom] : selon la revue scientifique

[Nom labo] : le vrai nom du laboratoire ou, s'il est trop long, le sigle (LAC pour Laboratoire Aimé Cotton) ; ce doit être un identifiant unique. Les codes administratifs type UMRXXXX, etc. ne donnent aucune visibilité scientifique, et peuvent même parfois être source de confusion.

[Université/École] : se conformer aux recommandations des établissements. Certains recommandent cependant un libellé trop long, qui dépasse déjà le nombre de caractères totaux pour les adresses dans certains journaux ; un libellé court est nécessaire.

[CNRS et autres Organismes] : le sigle CNRS est simple et sans ambiguïté ; utiliser de même celui des autres établissements. Chaque organisme de rattachement du laboratoire sera mentionné¹, séparé de préférence par une virgule (peu importe en fait la nature du séparateur). Pour l'ordre, privilégier celui du contrat quadriennal du laboratoire.

[Adresse postale] : elle est indispensable pour la correspondance avec le chercheur, et doit donc être complète (numéro et rue); en principe, c'est la seule partie qui subsiste si la revue tronque quelque chose. Eviter les sigles purement nationaux (Cedex, etc.) qui allongent et ne sont pas compris à l'étranger.

Exemple : pour désigner les 2 sites du laboratoire Kastler Brossel (LKB) - UMR8552
- LKB ; ENS, UPMC, CNRS ; 24 rue Lhomond, 75005 Paris, France
- LKB ; UPMC, ENS, CNRS ; Tour 12, 4 place Jussieu, 75005 Paris, France
(où LKB peut devenir « Lab. Kastler Brossel » si le laboratoire le décide – cf. supra).

¹ Si un auteur est employé par un organisme auquel son laboratoire n'est pas officiellement rattaché, ajouter l'organisme en question comme un second laboratoire de l'auteur, afin qu'il apparaisse dans la publication.